

PAROISSES HEBDO

ÉDITO

« VOUS AVEZ REÇU GRATUITEMENT, DONNEZ GRATUITEMENT »

Alors que je m'apprête à rejoindre Dijon à la rentrée prochaine, ces paroles résonnent en moi d'une manière particulière. Elles m'invitent à regarder le chemin parcouru ensemble durant ces cinq belles années à Amiens. Relire le passé est pour un chrétien l'occasion de rendre grâce, avec la certitude que le Seigneur a été présent à chaque instant.

Comment ne pas remercier le Seigneur de m'avoir envoyé au service de la paroisse des Saints-Apôtres ? Je garde au cœur la joie profonde de nos messes dominicales vivantes, portées par le souffle de notre chorale. Quel bonheur d'avoir vu grandir la foi des enfants et adolescents au catéchisme, d'avoir accompagné des catéchumènes adultes, visité nos aînés, ou partagé de grands moments de fraternité lors des Parcours Alpha ! Je rends grâce aussi pour le dévouement de la Légion de Marie, nos processions en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes avec la communauté capverdienne, et les rencontres vécues directement au Cap-Vert.

Je rends grâce pour la vie de notre petite paroisse où chacun s'investit. J'ai été impressionné, lors de la paëlla des bénévoles, de voir que près des

deux tiers de la communauté étaient présents. Chacun donne de son temps avec cœur à l'accueil, dans l'équipe des deuils, au catéchisme, à la sacristie ou au ménage.

Mon action de grâce dépasse les frontières paroissiales. J'ai eu la joie d'exercer un ministère à Saint-Jean-Baptiste via le caté pour adultes, de porter l'Évangile à la Maison d'arrêt d'Amiens, ou de participer au projet de la salle de sport solidaire Saint-Charles. Partout, j'ai vu la grâce de l'Évangile à l'œuvre.

Tout cela nous a été donné gratuitement par Dieu. Avant de partir, je souhaite que notre départ se vive dans la gratitude. Notre fête paroissiale du dimanche 14 juin sera un magnifique moment de convivialité. Mais l'action de grâce par excellence reste l'Eucharistie : je vous invite à vous unir à la messe d'action de grâce que je célébrerai le dimanche 21 juin à 10h30, en l'église Saint-Paul d'Étouvie.

Le Seigneur continue de prendre soin de la paroisse et pourvoit un nouvel ouvrier : Don Alexis, qui me succédera. Je sais par avance que vous saurez l'accueillir chaleureusement.

Deo gratias !

Don Antoine

Dimanche 14 juin 2026 : 11^e dimanche du Temps Ordinaire (Année A)

Maison paroissiale Saint-Jean-Baptiste - 03 22 91 72 08 - stjeanbaptisteamiens@diocese-amiens.com
12 rue André - 80000 Amiens

Maison paroissiale des Saints-Apôtres - 03 22 43 60 17 - saintsapotresparoisse@gmail.com
601 rue d'Abbeville - 80000 Amiens

DENIER DE L'ÉGLISE

Chers paroissiens,

L'été approche. Pour beaucoup, ce sera le temps du repos, des retrouvailles familiales, des vacances, parfois aussi l'occasion de prendre un peu de recul et de retrouver l'essentiel. Dans nos paroisses, la vie continue pendant l'été. Les messes sont célébrées, les familles accueillies, les personnes éprouvées visitées, les jeunes accompagnés : les prêtres et les équipes poursuivent leur mission au service de tous. Derrière chaque célébration, chaque rencontre, il y a des femmes et des hommes engagés qui donnent de leur temps, de leur énergie et de leur cœur pour faire vivre notre Église. Mais nous le savons tous désormais, **l'argent ne tombe pas du ciel et d'autant plus en été !**

Dans notre diocèse d'Amiens, les prêtres et les laïcs salariés servent et œuvrent uniquement grâce au Denier et à votre générosité. Le Denier permet très concrètement à notre Église diocésaine de vivre, tout simplement. Il devient mission, présence, accompagnement, formation et service. Le Denier n'est pas l'affaire de quelques-uns ou d'anciens : il est l'expression concrète de la responsabilité de tous les fidèles dans la vie et la mission de notre Église.

Un don modeste, même ponctuel, est précieux. Et lorsqu'il devient régulier, il permet à notre paroisse et à tout le diocèse d'avancer avec davantage de sérénité et de confiance. C'est ensemble que nous pouvons relever ce défi. Ensemble, pour soutenir les prêtres. Ensemble, pour permettre la formation et l'envoi. Ensemble, **pour continuer à faire vivre une Église proche, attentive, missionnaire et engagée au service de chacun.**

Vous pouvez prendre une enveloppe dans l'église, ou faire un don en ligne : **denier.catho80.com**. Nous vous remercions pour votre fidélité, votre soutien et votre générosité.

Don Régis et Don Antoine

RUBRIQUE DE L'ARCHIVISTE - LA FÊTE-DIEU

//// - En tête de la procession du Saint-Sacrement on portait des papoires, dragons de toiles peintes animés comme des marionnettes, qui figuraient l'esprit du mal (on les supprima en 1727). Les corps de métier ouvraient le cortège : les principaux membres de chaque corporation portaient des mays, pyramides de bois sculpté posées sur un brancard surmontées d'un grande torche ardente de cire. A ces mays on suspendait des instruments rappelant chaque métier (laboureurs, boulangers, brasseurs, taverniers, bouchers...). Suivaient des enfants déguisés en personnages bibliques et en saints. Les ordres religieux de la ville d'Amiens s'avançaient ensuite. Les chapelains et chanoines de la cathédrale en chapes succédaient au clergé paroissial. Douze enfants de chœur habillés en ange, balançant des encensoirs ou jetant des fleurs, annonçaient l'approche du Saint-Sacrement. L'ostensoir était porté par l'évêque. On utilisa jusqu'en 1782 l'ostensoir en vermeil offert par l'évêque Jean Rolland (1375-1388) : en forme de pinacle, il mesurait 1 mètre 30 de hauteur ; un réceptacle en cristal permettait de voir le corps de Notre-Seigneur.

Derrière le dais venaient les autorités civiles et militaires. La longueur du cortège était telle que le Saint-Sacrement n'avait pas encore quitté la cathédrale que la tête de la procession était déjà arrivée à la pierre Saint-Firmin. Toutes les rues étaient couvertes d'étoffes tendues d'une maison à l'autre, les cloches des églises et du beffroi sonnaient à la volée. Au retour de la procession la grand-messe était solennellement chantée dans la Cathédrale par l'évêque.

Aurélien André

MESSES ET FIN D'ANNÉE À SAINT-LEU

Mercredi 17 juin :

19h : dernière Messe des étudiants

20h : repas festif à la Mission, 6 rue Fernel
(étudiants et jeunes pros seulement)

20h45 : concert du Chœur étudiant « Chantez-Leu »
à l'église Saint-Leu (gratuit, ouvert à tous)

Dimanche 21 juin :

Fête de la Musique au Kingdom Coffee, 6 rue Fernel, à partir de 19h

Dimanche 28 juin :

Dernière Messe dominicale à Saint-Leu (18h)

En juillet-août :

Aucune Messe à Saint-Leu

Messe tous les dimanches soir à la cathédrale (18h)

Reprise des Messes à Saint-Leu à partir du 6 septembre

CONCERT À LA CATHÉDRALE – 15 JUIN

Le Chœur de Grace Church de New York (plus de quarante chanteurs, sous la direction du Dr Patrick Allen) fera un récital des chants sacrés le **lundi 15 juin à 15h** à la Cathédrale Notre-Dame d'Amiens. Au programme : Bach, Beethoven, Burleigh, Byrd, de Cormier, Duruflé, Mozart, Palestrina, Rose, Rutter, Stainer, Tallis, Victoria (Entrée gratuite)

SOIRÉE LOUANGE – 18 JUIN

Louange et Adoration au Saint-Sacrement le **jeudi 18 juin de 20h30 à 21h30**, dans la Chapelle d'hiver de la Cathédrale. (Entrée / parking de la place St Michel)

SOIRÉE SURSUM CORDA – 19 JUIN

La dernière soirée de l'année pour les jeunes, de la 6ème à la Terminale, aura lieu le **vendredi 19 juin, de 18h à 21h**, dans les locaux du patronage, 14 rue Allou. Parents, frères et sœurs sont les bienvenus !

VACANCES D'ÉTÉ AU PATRONAGE POUR LES 6-15 ANS

Le Centre de Loisirs « Patronage Saint-Roch » accueille chaque année plus de 200 enfants de 6 à 15 ans au 14 rue Allou pour les vacances scolaires. Si vous ne connaissez pas le Patro, il est grand temps de le proposer à vos enfants ! Au programme : grands jeux, activités sportives, ateliers créatifs, chants, vie d'équipe par tranche d'âges et sortie chaque semaine.

En juillet : « Les Aventuriers du Ciel »

du 6 au 10 juillet ; du 13 au 17 juillet ; du 20 au 24 juillet

En août : « Se retrouver avant la rentrée », du 24 au 27 août

Infos pratiques : patronagesaintroch@gmail.com

- inscription obligatoire en ligne : astrale.assoconnect.com
- pique-nique à prévoir chaque jour
- goûter fourni par le patronage
- tarifs selon le quotient familial
- possibilité de choisir les jours de présence

Thomas et Yvette, directeurs - Don François, aumônier

INTENTIONS DE MESSE

Paroisse Saint-Jean-Baptiste :

Saint-Jacques : Michel Lecornu et les familles Lecornu-Papillon † ; pour les équipes du Rosaire. (13 juin)

Cathédrale : Alix Thirriard, Gérald Légier † ; les familles Leroy-Delerue † ; Brigitte Bréant-Montassine †, la famille Level ; la famille Chantal et Murielle Engueleguele †, Simon † Ndarurinze, Jean-Désiré †, Abraham † et leur famille, Colette Sitcharn † ; les familles Sannier et Racine et les âmes du purgatoire. (14 juin)

Paroisse des Saints-Apôtres :

Jean-Michel Doderet, Yolande Laruelle, Huguette Dhollande accueillis par le Père les défunts des familles Decock, Tolotti, Leleu ; Léone Pottiez ; Agnès Théo, François Rollet et ceux qui seront ordonnés diacres ou prêtres en cette fin d'année.

Cathédrale Notre-Dame



Ouverture

de 7h30 à 18h30 en semaine
de 7h30 à 19h30 les samedis et
dimanches

Dimanche

10h30 Messe
17h Vêpres sauf le 14/06
17h25 Adoration sauf le 14/06

En semaine

Messes :

9h du mardi au samedi
18h30 mardi Messe grégorienne

Confessions

Du mardi au jeudi de 9h30 à 10h30
samedi de 9h30 à 11h et
de 15h30 à 17h
dimanche de 15h30 à 17h

Adoration

8h-8h50 du mardi au samedi

Laudes

7h45 du mardi au samedi

Paroisse des Saints-Apôtres

Mercredi à Renancourt

18h Messe, confessions, adoration

Jeudi à Etouvie

17h30 Chapelet

18h Messe, confessions, adoration

Samedi à 18h (messe anticipée)

13/06 Dreuil

20/06 Saveuse

Dimanche à Etouvie

9h30 Chapelet

10h30 Messe d'action de grâce de
don Antoine

Paroisse Saint-Jean-Baptiste

Eglise Saint-Jacques Messe anticipée

18h le samedi

Eglise du Sacré-Cœur (rue de Mareuil)

18h30 Chapelet du lundi au samedi

19h Vêpres du lundi au samedi

19h Messe vendredi 5 juin

Chapelle des sœurs de la Sainte-Famille (30 rue Lamartine)

Messes :

8h15 les mardis et vendredis

9h le dimanche

Eglise Saint-Leu : Messes

19h les mercredis jusqu'au 17 juin

18h les dimanches jusqu'au 28 juin